

Revue de presse

Journal : La Liberté
Date : 9 février 2024

Le plan directeur est adopté

Broye » Les communes fribourgeoises ont avalisé le document qui définit la vision du développement territorial de la région.

Une étape importante a été franchie pour le développement territorial de la Broye. Le plan directeur régional (PDR) a été adopté mercredi soir par l'ensemble des communes (sauf une abstention) lors de l'assemblée extraordinaire des délégués de l'Association des communes de la Broye fribourgeoise (Ascobroye), et ce, sans question ni commentaire. «C'est une grande étape qui a été franchie et qui permettra

d'aller de l'avant», souligne Christel Losey Mosimann, secrétaire régionale de la Communauté régionale de la Broye (Coreb), saluant «l'entente et l'adhésion de la région au projet».

Rappelons que ce dossier au long cours permet de définir la vision du développement territorial de la région pour les dix à quinze prochaines années et comporte trois grandes thématiques: l'urbanisation, la mobilité et les rives du lac. Il comprend une partie stratégique commune à la Broye fribourgeoise et à la Broye vaudoise ainsi qu'une partie opérationnelle avec deux volets selon le canton. Le volet fri-

bourgeois, désormais validé par les communes, doit encore être approuvé officiellement par le canton, ce qui devrait prendre environ trois mois. «Nous avons déjà reçu des préavis positifs donc nous sommes confiants», assure Christel Losey Mosimann.

La partie vaudoise est en phase de finalisation et devrait être mise en consultation publique cet été, avant d'être soumise aux 31 communes concernées dans le courant de l'année 2025.

Lire aussi: Le PDR de la Broye définit la région pour les dix à quinze prochaines années. »

CHANTAL ROULEAU